



MINISTÈRE
DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dossier de presse

Grand African NEMO 2022



Rassembler
S'entraîner
Protéger

2022

1

Présentation de Grand African NEMO 2022

Depuis 2018, la Marine nationale française et ses partenaires régionaux réalisent l'exercice baptisé **Grand African NEMO**¹, devenu le rendez-vous annuel majeur de la sécurité maritime dans le golfe de Guinée. Pour cette 5^{ème} édition, l'exercice Grand African NEMO 2022 se déroulera dans une large zone maritime allant du Sénégal à l'Angola du 10 au 16 octobre et mobilisera un grand nombre de moyens, qu'ils soient en mer, dans les airs, ou à terre.

Cette édition 2022 de l'exercice Grand African Nemo se déroulera dans une large zone maritime allant du Sénégal à l'Angola et mobilisera un grand nombre de moyens, qu'ils soient en mer, dans les airs ou à terre. Il comportera deux phases :

- Une première du 11 au 13 octobre consacrée à des exercices nationaux
- Une deuxième du 14 au 16 octobre, autour d'exercices ayant pour objectif de favoriser le partage de l'information et la collaboration en mer entre les pays.

Grand African NEMO 2022 : un exercice de grande ampleur

Pas moins de 25 nations participeront à cette édition 2022, correspondant à l'ensemble des marines riveraines du golfe de Guinée et aux 9 nations invitées par la France : Royaume-Uni, Italie, Brésil, Etats-Unis, Portugal, Danemark, Espagne, Belgique et Maroc. Les frégates, patrouilleurs, embarcations rapides, avions et hélicoptères de ces nations seront engagés tout au long de l'exercice. Des observateurs des nations à vocation océanique seront aussi présents au sein des centres des opérations maritimes (COM) afin de faire bénéficier les structures régionales de sécurité maritime de leur expertise.

Un exercice pour lutter contre les menaces qui sévissent dans le golfe de Guinée

L'exercice Grand African NEMO 2022, résolument ambitieux par les moyens mobilisés, se veut réaliste et adapté aux enjeux de la région. Les différents exercices qui se succéderont tout au long de la semaine d'entraînement aborderont l'ensemble du spectre de la sécurité maritime :



- la lutte contre la pêche illégale,
- la lutte contre la piraterie,
- la lutte contre la pollution maritime,
- le sauvetage en mer,
- et la lutte contre les trafics illégaux dont le narcotrafic.

Un exercice, un objectif : accroître les capacités opérationnelles de chaque partenaire pour renforcer la sécurité maritime dans le golfe de Guinée

L'exercice Grand African NEMO 2022 a pour objectif de contribuer au renforcement des différents maillons de l'architecture de coopération interrégionale issue du sommet sur la sécurité maritime de Yaoundé, allant du Centre interrégional de coordination (CIC) basé à Yaoundé, niveau stratégique, jusqu'au niveau opératif, c'est-à-dire les forces projetées en mer.

En lien avec les centres de coordination maritimes (CMC), Grand African NEMO 2022 permet de renforcer de manière concrète la coopération et la coordination entre les différentes marines participantes grâce à la mise en place de nombreux exercices reproduisant des conditions opérationnelles proches du réel et répondant aux problématiques locales.

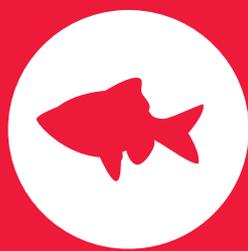
Grand African NEMO 2022 offre aux marines participantes une opportunité de confronter leurs tactiques de lutte et de partager leurs savoir-faire respectifs dans l'optique d'améliorer leur niveau opérationnel dans les domaines relevant de l'action de l'Etat en mer.

Le Golfe de Guinée, une région maritime de premier plan :

Une zone riche en **ressources halieutiques, pétrolifères, gazières** et en **minerais**



Près de **6000** km de côtes



Mais une zone menacée par la **pêche illégale**, la **piraterie** et les **trafics illicites**.



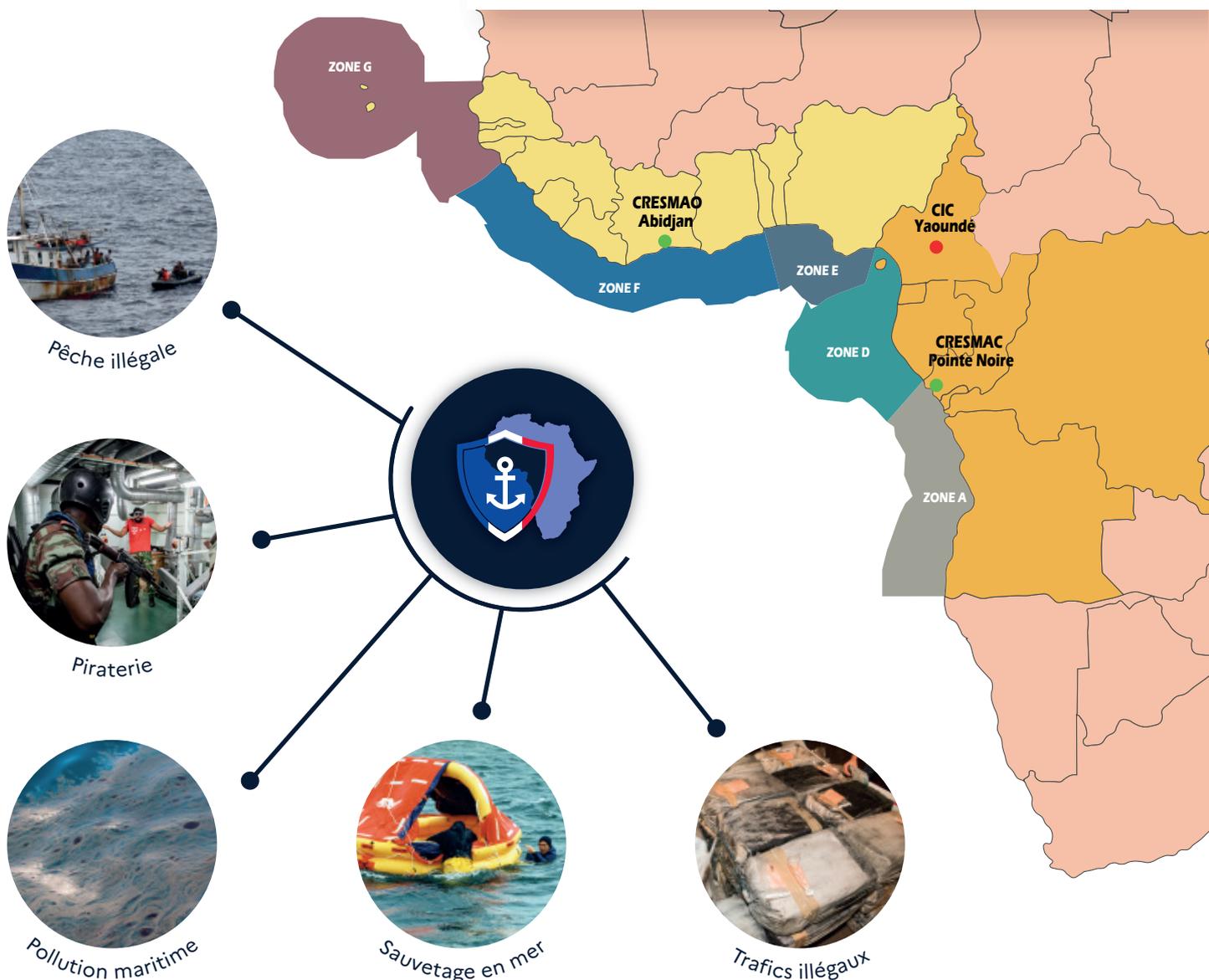
Située à la croisée des grandes routes maritimes, **400** bateaux y transitent chaque jour, soit environ **1/4 du trafic maritime** autour du continent africain

2

Architecture de coopération interrégionale du processus de Yaoundé

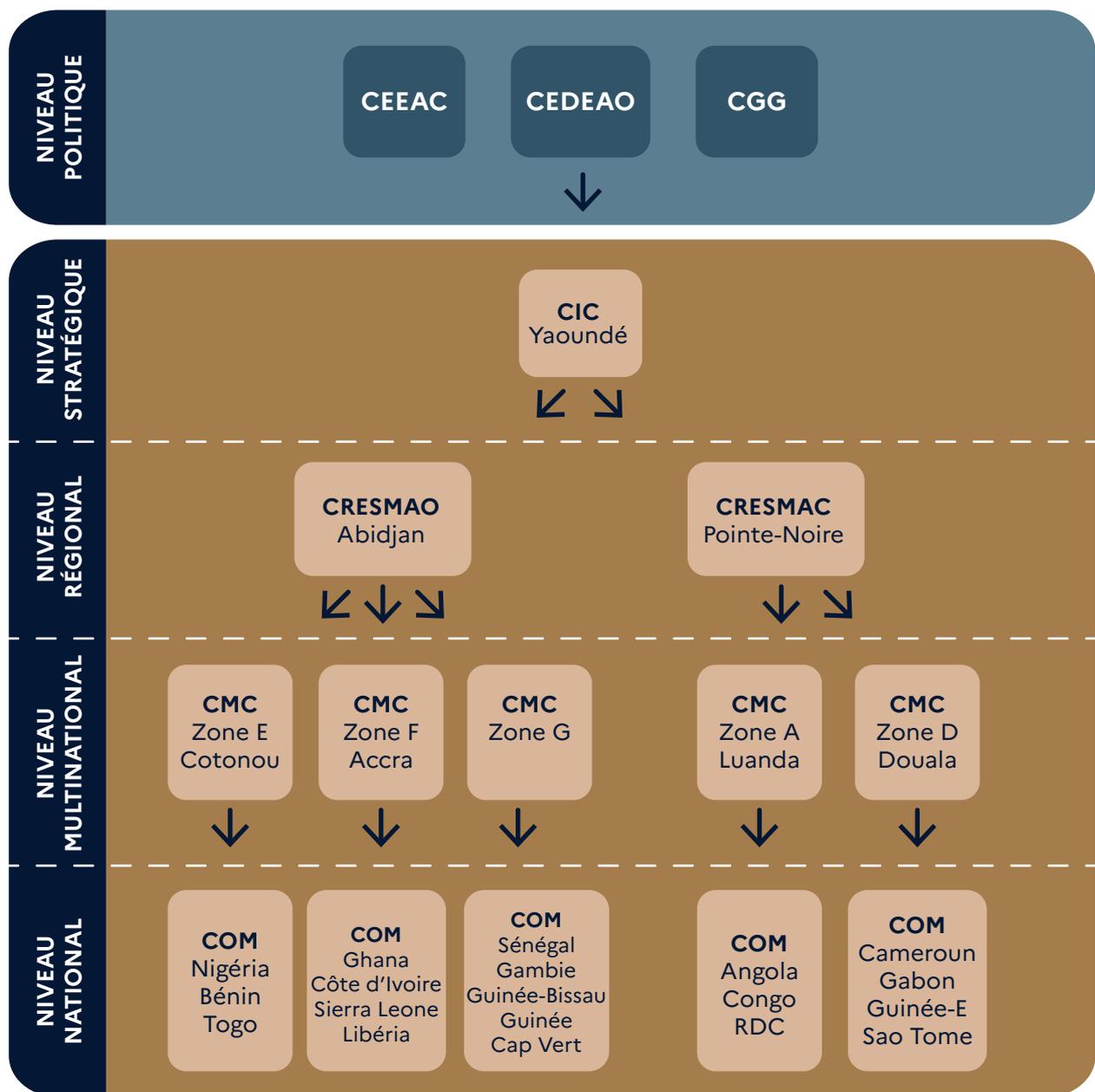
En juin 2013, les dirigeants des communautés économiques des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) et de l’Afrique centrale (CEEAC) ainsi que la Commission du golfe de Guinée (CGG), ont posé les bases d’une stratégie régionale commune de sécurité maritime, à l’occasion d’un sommet à Yaoundé, au Cameroun.

Trois instruments ont été mis en place : le Code de conduite, la Déclaration des chefs d’État et de gouvernement et le Mémoire d’entente entre les organisations régionales. Ils sont la base de l’architecture de Yaoundé, visant à assurer la sécurité maritime régionale.



Cette architecture se compose du Centre interrégional de coordination (CIC), structure d'échange d'information et de coordination, qui fait la jonction entre le Centre régional de sécurité maritime de l'Afrique centrale (CRESMAC) et le Centre régional de sécurité maritime de l'Afrique de l'Ouest (CRESMAO). L'espace côtier est subdivisé en 5 zones maritimes opérationnelles, dont les activités sont coordonnées au sein de 5 centres multinationaux de coordination (CMC).

Au niveau national, il est prévu un centre des opérations maritimes (COM) par pays qui doit regrouper la marine nationale, qui en assure la coordination, et l'ensemble des acteurs majeurs de l'action de l'État en mer : la police maritime, les douanes, les administrations de contrôle de la pêche et de la protection de l'environnement.



CEEAC : Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale
 CEDEAO : Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest
 CGG : Commission du Golfe de Guinée
 CIC : Centre Interrégional de Coordination

CRESMAO : Centre Régional de Sécurité Maritime de l'Afrique de l'Ouest
 CRESMAC : Centre Régional de Sécurité Maritime de l'Afrique Centrale
 CMC : Centre Multinational de Coordination
 COM : Centre des Opérations Maritimes

3

Les États participants et les moyens engagés

Fort de plus d'une cinquantaine d'unités de surface et de cinq aéronefs des marines riveraines, l'exercice Grand African NEMO 2022 regroupera également plusieurs moyens français et des nations invitées.

Les nations riveraines du golfe de Guinée :

Cette année, Grand African NEMO 2022 regroupe l'ensemble des nations riveraines du golfe de Guinée. Une participation importante traduite par l'engagement de :



- ▶ 17 nations
- ▶ Une trentaine d'unités de surface
- ▶ 5 aéronefs
- ▶ Les centres opérationnels maritimes (COM) nationaux pour assurer la coordination opérationnelle depuis la terre ainsi que les Centres Maritimes de Coordination (CMC) et Centre Régionaux de Sécurité Maritime (CRESM) pour assurer la coordination à terre.



Angola



Bénin



Cameroun



Cap Vert



Congo



Côte d'Ivoire



Gabon



Gambie



Ghana



Guinée



Liberia



Nigéria



République
Démocratique
du Congo



Sao-Tomé
et Príncipe



Sénégal



Sierra-Leone



Togo

La France et les nations partenaires :

- ▶ 7 nations
- ▶ 9 bâtiments de surface
- ▶ 3 avions de surveillance maritime
- ▶ Des observateurs déployés à terre dans les différents centres de l'architecture de sécurité maritime de Yaoundé



Belgique



Brésil



Danemark



France



Italie



Maroc



Espagne



États-Unis



4

Les partenaires



L'union Européenne, notamment au travers du concept de Présences Maritimes Coordonnées (CMP) et de son programme GoGIN qui vise à consolider, au cours de Grand African NEMO 2022, l'emploi opérationnel du système d'échange d'informations YARIS développé au profit des Etats côtiers de la CEDEAO et de la CEEAC. D'autres programmes de l'Union Européenne tels WeCAPS et SEACOP fourniront leurs expertises respectivement dans la sécurité portuaire et dans la lutte contre les trafics illicites.



L'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) s'associe à l'exercice. Sa mission est d'assister les Etats-membres de l'ONU dans la réalisation de l'objectif de sécurité et de justice pour tous en rendant le monde plus sûr face à la criminalité, à la drogue et au terrorisme.



Cette année, l'exercice Grand African NEMO 2022 bénéficie de l'appui de la CSRFP (*Commission sous-régionale des pêches*) ainsi que du CPCO (*Comité des pêches du Centre-Ouest*) dans le cadre d'entraînements à la lutte contre la pêche INN (illicite, non déclarée et non réglementée).



Mandatés pour renforcer la coopération halieutique régionale, les deux organismes œuvrent à l'harmonisation des politiques nationales de leurs États membres* en matière de préservation, de conservation et d'exploitation des ressources halieutiques. Leur contribution à l'exercice reflète une de leur préoccupation première : la sécurité maritime dans la zone du Golfe de Guinée.

*La CSRFP regroupe 7 États membres : le Cap Vert, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Mauritanie, le Sénégal et le Sierra Léone. Le CPCO regroupe 6 États membres : le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Liberia, le Nigeria, le Togo.



Contact Presse

Service de communication du commandant en chef de
l'Atlantique (CECLANT)

Tél. : 06.82.28.21.06

Email : ocr.astreinte@premaratlantique.gouv.fr

